

Marché public de travaux

Cahier des clauses administratives et techniques particulières	
Pouvoir adjudicateur <u>SIRET 192 600 344 00019</u>	Lycée général Émile Loubet représenté par Mme FRANTSCHI Pascale, Provisseure
Objet de la consultation	Réfection des peintures de boiseries et autres de la section centrale de la façade nord de l'établissement
Procédure de consultation	Procédure adaptée selon les articles 28 et 40 du Code des marchés publics
Date de l'envoi de l'avis de publication	Jeudi 10 mai 2018
Date et heure de remise des offres	Lundi 11 juin 2018 à 12 heures (Par courrier, cachet de la Poste faisant foi, courriel ou directement au lycée E. Loubet - service intendance)

Table des matières

A – Clauses administratives.....	2
Article 1 : Objet du marché et dispositions générales	2
Article 2 : Documents contractuels	2
Article 3 : Prix.....	2
Article 4 : Délai d'exécution des prestations.....	3
Article 5 : Préparation, coordination et exécution des travaux	3
Article 6 : Contrôle et réception des travaux	4
B. Modalités de consultation.....	4
1. Date et heure limite de remise des offres.....	4
2. Modalités d'envoi.....	4
3. Critère de choix.....	4
4. Métrage / Demandes de renseignements.....	4
C. Description des travaux.....	5
1. Prestation de base	5
2. Les travaux à réaliser :	5
3. Qualité et fiabilité	6
D. Déclaration du candidat.....	6
E. Engagement du candidat.....	7
ANNEXES : Photographies	8

A – Clauses administratives

Article 1 : Objet du marché et dispositions générales

1.1. Objet :

Le présent document concerne la description des travaux prévus pour l'ensemble des ouvrages concernant la réfection des peintures des boiseries extérieures et intérieures des portes et fenêtres et autres éléments de la section centrale de la façade nord du Lycée Émile Loubet.

1.2. Limite des prestations

Les travaux ne font pas l'objet d'un découpage en tranche. Ils ne comportent qu'un seul lot.

Article 2 : Documents contractuels

2.1. Pièces particulières

- Le présent cahier des clauses particulières (11 pages), daté et signé, constituant l'acte d'engagement ;
- Les documents à produire quant aux qualités et capacités du candidat telles que fixées par les conditions des articles 43 à 46 du Code des marchés publics ;
- Le devis établi par le prestataire retenu au titre de marché et la documentation complémentaire (rédigée en français) ; Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres ;
- Le planning prévisionnel.

Article 3 : Prix

3.1. Paiement

L'ensemble des sommes dues seront réglées à l'entreprise titulaire du bon de commande.

Les factures seront établies en 2 exemplaires libellées et adressées au lycée Emile LOUBET, 2, rue du lycée – B.P 2114 – 26021 VALENCE CEDEX

Elles feront mention précisément des éléments du contrat à l'appui duquel se fondent les éléments de facturation.

Devront figurer sur les factures les éléments suivants¹ :

1. Le nom ou la raison sociale du créancier.
2. Le cas échéant, la référence d'inscription au répertoire du commerce ou au répertoire des métiers.
3. Le cas échéant, le numéro de SIREN ou de SIRET.
4. La date d'exécution des services ou de livraison des fournitures et désignation de la collectivité débitrice.
5. Pour chacune des prestations rendues, la dénomination précise et, selon le cas, les prix unitaires et les quantités ou bien les prix forfaitaires.
6. Le montant et le taux de taxe sur la valeur ajoutée légalement applicable ou, le cas échéant, le bénéfice d'une exonération.
7. Tous rabais, remises, ristournes ou escomptes acquis et chiffrables lors de l'opération et directement liés à cette opération.

¹ Annexe C du décret n° 2016-33 du 20 janvier 2016 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités territoriales, des établissements publics locaux d'enseignements et des établissements publics de santé.

3.2. Contenu des prix

3.2.1. Modalités d'établissement des prix

Les prix du marché sont exprimés hors TVA et tiennent compte des sujétions techniques précisées dans le présent CCATP ou se rapportant aux travaux et ne pouvant être dissociés de ceux-ci sans mettre en péril la finition de l'œuvre.

Le devis doit être détaillé. Le chiffrage fera apparaître, de manière explicite, chaque prestation et son coût afin qu'elle puisse constituer une option.

Leur commande et leur réalisation effective dépendra du coût global du projet.

Aucun devis ne sera accepté s'il n'est pas consécutif à une visite de l'établissement par l'entreprise.

3.2.2. Caractéristique des prix pratiqués et modalités de règlement

Les ouvrages / prestations du présent marché font l'objet d'un prix global. Le règlement se fait en une seule fois sur présentation d'une facture après achèvement total des travaux.

3.2.3. Variation des prix

Les prix sont fermes et non-actualisables.

Article 4 : Délai d'exécution des prestations

4.1. Dispositions générales

Les travaux à réaliser feront l'objet d'un planning établi sur la période du 9 juillet 2018 au 25 août 2018.

4.2. Pénalités de retard dans l'exécution des travaux

En cas de non-respect des délais dans l'exécution des travaux définis au planning, l'entreprise en charge de la prestation se verra infliger une pénalité.

Le titulaire encourra, sans mise en demeure préalable, une pénalité calculée par application de la formule suivante :

$$P = (V \times R) / 300$$

P = le montant de la pénalité

V = la valeur de la facture

R = le nombre de jours de retard

Article 5 : Préparation, coordination et exécution des travaux

5.1. Période de préparation

Une période de préparation de 3 semaines minimum est prévue entre la signature d'un bon de commande et le début des travaux.

La date de commencement des travaux sera fixée sur le bon de commande.

5.2. Coordination et exécution des travaux

Un point d'étape sur le lieu du chantier et concernant le déroulement des travaux sera prévu au planning prévisionnel selon un rythme à fixer contradictoirement.

Article 6 : Contrôle et réception des travaux

La date de réception des travaux sera déterminée d'un commun accord entre le prestataire et le maître d'œuvre.

B. Modalités de consultation

1. Date et heure limite de remise des offres

Le lundi 11 juin 2018 à 12h.

2. Modalités d'envoi

Les offres pourront être adressées, au choix du candidat :

- Par voie postale, à l'adresse suivante :
Lycée Émile LOUBET,
2, rue du Lycée,
BP 2114
26021 Valence
- Par dépôt, contre remise d'un récépissé, au service intendance du lycée
- Par courrier électronique, à l'adresse : intendance.0260034w@ac-grenoble.fr

3. Critère de choix

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée selon les critères de pondération suivants :

Qualité du service	35 %
Prix	50 %
Délai d'exécution	15

4. Métrage / Demandes de renseignements

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une visite des locaux est indispensable avant l'établissement d'un devis.

Prise de rendez-vous et demandes de complément d'information auprès :

M. Vincent CHABAL – Gestionnaire

Tél : 04.75.86.13.44.

@ : intendance.0260034w@ac-grenoble.fr

Fax : 04.75.56.51.72.

C. Description des travaux

1. Prestation de base

Les travaux consistent en la réfection des peintures des boiseries et autres éléments mentionnés ci-dessous de la section centrale de la façade nord du lycée Émile Loubet.

Sont concernés les éléments suivants :

	Grandes fenêtres		Petites fenêtres « simples »	
	Quantité	Dimensions (approximatives)	Quantité	Dimensions (approximatives)
RDC	19 à 3 vantaux	180 x 250 cm	4	65 x 130
1 ^{er} étage	23 à 2 vantaux	105 x 240 cm	4	65 x 130
2 ^{ème} étage	23 à 2 vantaux	105 x 240 cm	4	65 x 130

	Portes	EP (Eaux pluviales)	Grilles de soupirail	Défenses métallique	Passe de toit (Frisette)
Quantité	2	5	20	8	
Dimensions (approximatives)	200 x 400				

Des photographies de la section concernée sont placées en annexe du présent document.

Le métrage sera réalisé par le candidat sur place, après prise de rendez-vous auprès de M. CHABAL au 04.75.86.13.44.

2. Les travaux à réaliser :

Sont attendus :

- La préparation adéquate des surfaces (Enlèvement, grattage, ponçage, brossage, lessivage, masticage ...)
- Le traitement des surfaces si nécessaire (Antifongique, anti bactériologique, ...)
- Le remplacement des surfaces si nécessaire (Frisettes ?)
- L'application de peinture :
 - Le coloris sera identique à celui des boiseries des ouvertures des sections en extrémité de bâtiment.
 - Le type de peinture sera précisé (SOFRABOIS, antirouille ...)

Toutes fournitures et main d'œuvre seront comprises dans le coût total, ainsi que :

- La protection avant travaux
- Le nettoyage après travaux

Les travaux seront réalisés entre le 9 juillet 2018 et le 25 août 2018.

À l'issue des travaux, le matériel utilisé devra être enlevé et les zones de circulation nettoyées.

3. Qualité et fiabilité

Les matériels et produits utilisés devront répondre à toutes les normes en vigueur. Le candidat fournira toutes les caractéristiques techniques nécessaires.

D. Déclaration du candidat

Le candidat affirme, sous peine de résiliation de plein droit de son marché, à ses torts exclusifs ou ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles 45 à 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, relatif au Code des marchés publics.

Le candidat atteste sur l'honneur :

- Que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail ;
- Qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés ;
- Qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Engagement du candidat

Je, soussigné (NOM, Prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de :

(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié :

n° de téléphone :

n° de fax :

E-mail :

Ayant son siège social à :

(Adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- N° d'identité d'entreprise (SIREN à 9 chiffres) :

- Code d'activité économique principale (APE) :

- Numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modification ni réserve :

- 1- M'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées, pour un montant de :
..... euros.
- 2- Demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :

Établissement tenant le compte du bénéficiaire :

Code établissement :

Code guichet :

Numéro de compte :

Clé RIB :

Joindre obligatoirement un RIB

À _____, le

Le candidat, NOM :

Qualité du signataire :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

cachet de la société :

ANNEXES :

Photographies 1, 2, 3 et 4 : Façade nord de la cité scolaire Émile LOUBET





Photographie 5 : Grande fenêtre à triple ventaux, RDC et soupirail



Photographie 6 : Grandes fenêtres à double ventaux et une petite fenêtre, étage 1 et 2



Photographie 7 : Défenses métalliques, écoulement des eaux pluviales



Photographie 8 : Défenses métalliques et soupirail



Photographie 10 : Porte gauche

Photographie 9 : Porte droite

